

## « Il faut briser la loi du silence ! » À Ifs, le lycée François-Rabelais s'engage contre le harcèlement scolaire



Valérie Madeleine (en bas, à droite) et les nouveaux élèves ambassadeurs autour du ruban vert, symbole de la lutte contre le harcèlement scolaire. Ouest-France

Le lycée François-Rabelais, à Ifs ([Calvados](#)), a participé à la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire, jeudi 6 novembre 2025. Entre deux activités, les élèves ont notamment pu échanger avec deux avocates.

« Ici, dès qu'un cas de harcèlement est déclaré, en une semaine c'est réglé », assure Diane, élève au lycée François-Rabelais, à Ifs ([Calvados](#)), quelques jours après la mobilisation de son établissement dans le cadre de la journée nationale de lutte contre [le harcèlement scolaire](#), traditionnellement organisée le premier jeudi suivant les vacances d'automne. Une journée

faite de symboles, autour de rubans verts omniprésents, d'activités et de jeux dont un escape game et un atelier théâtre, mais surtout d'actions concrètes destinées à enrayer ce fléau tout au long de l'année.

**Lire aussi :** [ENQUÊTE. Santé mentale des jeunes en Normandie : harcèlement et cyberharcèlement, nouveaux fléaux](#)

« Cette journée est l'occasion de renouveler notre groupe d'élèves ambassadeurs et de les former, en lien avec l'équipe ressource Phare (nom du dispositif prévu par l'Éducation nationale, avec des adultes référents dans chaque établissement, NDLR) qui est très impliquée et soutenue par la direction, afin de garantir un climat scolaire apaisé, pour le bien-être de nos élèves », précise Valérie Madeleine, professeure documentaliste.

**Lire aussi :** [Santé mentale des jeunes en Normandie : découvrez l'intégralité de notre enquête](#)

Deux avocates ont rencontré les élèves

Les néo-ambassadeurs, mais aussi l'ensemble des délégués de classes et leurs camarades élus du conseil de la vie lycéenne (CVL) ont même bénéficié, cette année, d'une rencontre avec deux avocates. « **Il est vraiment utile et nécessaire de sensibiliser nos jeunes, qui sont la société de demain** », insistent M<sup>e</sup> Mélissa Copaver et M<sup>e</sup> Margaux de Sa Moreira, dont les interventions sur des thèmes tels que le cyberharcèlement, les faux témoignages ou le racket ont été unanimement appréciées. « **On a appris plein de choses, notamment sur les sanctions prévues par la loi et la façon de procéder pour défendre une victime** », conclut Lylou, qui prend à cœur son nouveau rôle d'ambassadrice, à l'instar de sa camarade Marianne : « **On est là pour prévenir, alerter et faciliter le dialogue, car il faut briser la loi du silence !** »